

# Ecole Doctorale CLESCO - ED 326

## *Comportement Langage Education Socialisation Cognition*

<https://clesco.univ-tlse2.fr/>

# Journée de rentrée

14 octobre 2024

Florence Sordes, directrice

Florence Rémy El Boustany, Co-directrice



# Programme de la journée

- ▶ **9H30 : Accueil café**
- ▶ **10H : Présentation de l'Ecole doctorale et de ses missions**
- ▶ **10H45 : Pause**
- ▶ **11H00 : Les démarches scientifiques réglementaires d'une recherche**
- ▶ **12H15 : Buffet**
- ▶ **14H : Présentation des Unités de recherche, de la CCU, des représentants des doctorant.e.s de l'école doctorale et de la Commission recherche, Association CEPEL**
- ▶ **15H : Pause**
- ▶ **15h30 – 17h : Témoignages de doctorant.e.s**
- ▶ **18h : Cérémonie des docteur.e.s**

# Pilotage, encadrement scientifique et pédagogique de l'ED CLESCO

## **Direction de l'ED**

Florence Sordes  
Florence Rémy El Boustani

## **Directions de thèse**

## **Direction de l'UR**

# L'équipe administrative de l'ED CLESCO

## **Service des Etudes Doctorales (SEDoc)**

**Valérie Lafitte-Carbonne**  
Responsable administrative

**Delphine Rouquet**  
Gestionnaire scolarité CLESCO

**Myriam Guiraud**  
Gestionnaire formation



# L'Ecole doctorale : présentation

# Le rôle des Ecoles Doctorales

Sous la responsabilité des établissements accrédités, les écoles doctorales **organisent** la formation des doctorants et les préparent à leur activité professionnelle à l'issue de la formation doctorale.

# Les missions des Ecoles Doctorales

- ▶ Les démarches administratives (inscriptions, soutenances, etc.)
- ▶ La formation (les 100H obligatoires)
- ▶ Le financement des thèses
- ▶ Le suivi des doctorants
- ▶ L'ouverture à l'Europe et à l'international
- ▶ L'insertion professionnelle des docteurs

# CLESCO, Ecole Doctorale multidisciplinaire

- ▶ **Périmètre scientifique** : 9 Unités de Recherche (6 UT2J - 2 UPS - 1 INU Champollion)
- ▶ **Domaines disciplinaires concernés** : Ergonomie, Linguistique anglaise, Neuropsychologie, Neurosciences, Psychologie, Sciences de l'éducation et de la formation, Sciences du langage, Sciences du mouvement humain,

# Les 9 Unités de CLESCO

« Cognition, Langues, Langage, Ergonomie » (CLLE) UMR5263  UT2J	« Education, Formation, Travail et Savoirs » (EFTS) UMR122  UT2J	«Centre d'Etudes et de Recherches en Psychopathologie et psychologie de la santé» (CERPPS) EA4591  UT2J
« Laboratoire Clinique Psycho-Pathologique et Interculturel » (LCPI) EA4591  UT2J	« Laboratoire de Psychologie de la Socialisation - Développement et Travail » (LPS-DT) EA1697  UT2J	« Laboratoire de Neuro Psycho Linguistique » (LNPL) EA 4156  UT2J
« Centre de Recherche Cerveau et Cognition » (CERCO) UMR5549  UPS	« Centre de Neuro Imagerie de Toulouse » (TONIC) UMR825  UPS	« Sciences de la Cognition, Technologie, Ergonomie » (SCoTE) EA7420  INUC

# L'ED CLESCO en quelques chiffres (pour 2023/2024)

- ▶ 272 doctorant.e.s
- ▶ 231 UT2J / 41 UPS
- ▶ 85 doctorants / 187 doctorantes
- ▶ 55 inscriptions en 1ère année
- ▶ 51 doctorants étrangers
- ▶ 50 thèses soutenues
- ▶ 59,82 mois : durée moyenne des thèses
- ▶ 270 encadrants dont 138 HDR

# Les principaux partenaires institutionnels

- ▶ Les représentants élu.e.s doctorant.e.s (de l'ED et de la CR)
- ▶ La Commission de la Recherche (CR) : élus
- ▶ La Direction en Appui à la Recherche
  - ▶ La Cellule Valorisation de la Recherche
  - ▶ La Cellule Relations Internationales Recherche
- ▶ Les ED ALLPHA et TESC
- ▶ L'Ecole des Docteurs de Toulouse (EDT)

# Mais aussi

- ▶ Le Service Commun de Documentation (SCD)
- ▶ La Maison de l'Image et du Numérique (MIN)
- ▶ Le Pôle environnement professionnel
- ▶ La Cellule handicap
- ▶ La Mission Égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations de genre et le harcèlement sexuel
- ▶ Etc.

# La thèse, un contrat, un engagement

## Une histoire...

# La charte du doctorat

Responsabiliser les partenaires et définir les droits et devoirs de chacun(e)

## Qui sont les partenaires dans ce contrat d'engagement ?

- ▶ le/la **doctorant(e)** ;
- ▶ le/la **directeur(trice) de la thèse** , qui a la responsabilité scientifique du travail, l'encadre, s'engage sur sa qualité et est reconnu(e) par une communauté scientifique,
- ▶ **l'équipe d'accueil et l'unité de recherche** au sein de laquelle le/la doctorant(e) effectue sa recherche,
- ▶ **l'école doctorale**, portée par les établissements délivrant le diplôme national de docteur(e), qui regroupe les équipes accueillant les doctorant(e)s autour d'un projet de formation doctorale ;
- ▶ **l'établissement** auprès duquel est inscrit le/la doctorant(e), personnalité juridique qui a la responsabilité administrative de sa formation.
- ▶ **l'Ecole des Docteurs** qui promeut une mutualisation des actions et des formations entre tous les acteurs(rices) du site.

# Les points clés à retenir de votre parcours de doctorant

- La thèse, étape d'un projet personnel et professionnel

## Avant l'inscription en doctorat

- Choix du sujet, conditions de travail nécessaires à l'avancement de la recherche, tâches à effectuer au sein du laboratoire: accord entre vous et la direction de thèse.

- La direction de thèse précise le sujet, le contexte scientifique, l'unité de recherche dans laquelle s'inscrit la thèse

- Travail original, formateur

- Faisabilité dans le temps prévu:

**Thèse à temps complet** (avec financement dédié : CDU, CIFRE, ANR, etc.) : 3 inscriptions maximum

**Thèse à temps partiel - mi-temps** (non financée) : jusqu'à 6 inscriptions possibles

- La direction de thèse assure l'accès aux informations

# Déroulement de la thèse

**Obligation** du/de la doctorant.e à remplir ses obligations administratives vis-à-vis de son établissement d'inscription:

L'**inscription** est renouvelée au début de chaque année universitaire par le chef d'établissement, sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis de la direction de thèse et du **comité de suivi individuel** du doctorant et de la direction de l'unité de recherche (possibilité de non-renouvellement).  
Procédure sur Adum (Delphine Rouquet)

**Intégration** à l'unité ou à l'équipe de recherche: mêmes droits et devoirs que les autres membres de l'unité; participation aux tâches collectives inhérentes à la vie scientifique de son unité; ne pallie pas aux insuffisances de l'encadrement, ne se voit pas imposer des tâches extérieures à son projet qui retarderaient sa thèse.

**Devoir d'information** quant aux résultats obtenus, difficultés rencontrées lors de l'avancement

**Engagement** à présenter des notes de synthèses, sa recherche dans des séminaires de l'unité de recherche.

**Respect** tout au long des travaux des principes et exigences de l'intégrité scientifique.

## **Responsabilité de la direction de thèse dans l'encadrement du/de la doctorant.e:**

Une part significative de son temps lui est consacré par un suivi régulier

Accompagne le/la doctorant.e dans la réalisation de son travail

Définit les différentes étapes du déroulement du doctorat en concertation avec le/la doctorant.e

Incite à la publication dans des revues, à des communications dans des congrès selon les exigences de l'intégrité scientifique et de l'éthique de la recherche.

Est présent jusqu'à la composition du jury

**La direction de l'unité de recherche** assure l'intégration du/de la doctorant.e (équipement, espace de travail, moyens....), vérifie la réalité du suivi scientifique et l'avancée des travaux.

**La direction de l'école doctorale** met en œuvre le programme de formations doctorales, assure l'accès aux informations relatives à ces formations, veille au respect de la charte du doctorat, vérifie la conformité du comité de suivi individuel (CSI), propose un accompagnement visant à prévenir toute forme de discrimination et de violence

**L'établissement d'inscription** est responsable du respect des dispositions prévues dans l'arrêté de 2016, assure la gestion administrative, la gestion de la scolarité, de la soutenance, délivre le diplôme national de docteur.e.

Des temps forts dans ce déroulement

# Le parcours de formation

- ▶ **Volume horaire** : 100H minimum (sur l'ensemble du parcours)
- ▶ Obligatoire depuis 1998 : annexé au diplôme de doctorat
- ▶ A réaliser prioritairement durant les 2 premières années de thèse
- ▶ Les contenus de formation sont répartis dans 4 thématiques
- ▶ Certaines de ces formations sont obligatoires

# L'offre de formation

Elle est alimentée par **3 catalogues** :

- ▶ Celui de l'ED CLESCO (offre qui vous est destinée),
- ▶ Celui mutualisé entre les 3ED de l'UT2J (offre ouverte à tous les doctorants des 3 ED)
- ▶ Celui de l'Ecole des Docteurs de Toulouse (offre ouverte à tous les doctorants des ED de l'UT).

Détail sur site de l'ED CLESCO : <https://clesco.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/formations/>

## Parcours de Formation 100 h obligatoires

**Interdisciplinarité**  
10 h mini.

**Méthodologie de la thèse,  
recherche documentaire  
et publication**  
10 h mini.

**International,  
Langues**  
10 h mini.

**Poursuite de  
carrière**  
10 h mini.

# Les formations obligatoires en 1<sup>ère</sup> année

- ▶ **Journée de rentrée**
- ▶ **Formations documentaires**
- ▶ **S'approprier le RGPD**
- ▶ **Le Comité d'Ethique de la Recherche**

# Les formations obligatoires durant la thèse

- ▶ Conférence inaugurale de rentrée des 3 ED de l'UT2J (8 novembre 2024)
- ▶ « Ethique et intégrité scientifique » dispensée par l'Ecole des Docteurs de Toulouse

# Les formations obligatoires l'année de soutenance

- ▶ Obligatoire pour les doctorants inscrits à l'UT2J
  - ▶ en 3e année (thèse à temps complet)
  - ▶ ou en à partir de la 4e année (thèse à temps partiel)
- ▶ RÉUNION D'INFORMATION administrative « **Dépôt et diffusion de sa thèse à l'UT2J** » dispensée par le SCD (non comptabilisée dans le parcours de formation)

# Des formes d'équivalence

- ▶ Prise en compte de formations « hors » ces catalogues
- ▶ Prise en compte des situations personnelles et des expériences professionnelles (y compris dans le cas des CIFRE)
- ▶ Prise en compte des activités scientifiques (hors de celles de CLESCO)
- ▶ Prise en compte des séjours sur le terrain
- ▶ Equivalence horaire selon la grille existante

# Le portfolio de formation

- ▶ Edité par ADUM, il regroupe :
  - ▶ Les formations suivies
  - ▶ Les compétences
  - ▶ Les publications
- ▶ C'est un instrument privilégié de valorisation du parcours doctoral

## Le Comité de Suivi de Thèse Individuel (CSI)

- ▶ Un comité de suivi individuel du doctorant veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation.
- ▶ Il évalue, lors d'un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien à la direction de l'école doctorale, au doctorant et à la direction de thèse.
- ▶ Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement.
- ▶ Se réunit obligatoirement avant l'inscription en 2<sup>e</sup> année et ensuite avant chaque nouvelle inscription jusqu'à la fin du doctorat

# Déroulement du CSI

- ▶ Lors de la réunion du CSI, le/la doctorant.e présente l'état d'avancement de sa recherche et son calendrier prévisionnel jusqu'à la soutenance en présence de sa direction de thèse. La présentation d'environ 30 minutes sera suivie d'une période questions-discussion.
- ▶ Les membres du CSI se réunissent ensuite avec le/la doctorant.e en l'absence de sa direction de thèse.
- ▶ Les membres du CSI rencontrent enfin la direction de thèse en l'absence du/de la doctorant.e, pour aborder les points forts, les limites et les écueils du travail de thèse.
- ▶ Le Président du CSI produira un compte-rendu synthétique et le transmettra à la direction de l'ED (obligatoire pour l'inscription)

# Entretien d'Accompagnement des doctorant.e.s

- ▶ Cet entretien est obligatoire pour **tous les doctorant.e.s** de CLESCO inscrits en deuxième année, à temps partiel et temps complet.
- ▶ Cet entretien de 20 minutes (préparé avec un questionnaire) a pour objectif de faire le point sur les conditions de réalisation de la thèse, l'état d'avancement, les formations réalisées, le projet d'après thèse et les éventuelles difficultés matérielles ou relationnelles rencontrées par le doctorant dans le cadre de la réalisation de sa thèse...
- ▶ Les doctorants.es sont reçus.es en entretien par un binôme composé de la direction de l'ED et de la direction d'une UR membre du conseil de CLESCO, différent.e de l'UR du doctorant.

## La possibilité d'une césure

- ▶ Suspension temporaire (un an maximum) dans le but d'acquérir une expérience personnelle (indépendante du projet de thèse), soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger.
- ▶ Elle est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé.
- ▶ L'inscription administrative reste obligatoire lorsque vous demandez une période de césure.

## Fin de doctorat

Référence au temps plein ou temps partiel

Au-delà du temps imparti, demande de dérogation à la Commission des thèses de l'ED

Instruction par l'ED des dossiers de soutenance : respect des prérequis de l'ED

# La préparation de la soutenance

- ▶ Les conditions
  - ▶ Les formations effectuées
  - ▶ L'avis de la direction de thèse
- ▶ L'autorisation (procédure dématérialisée)
  - ▶ 2 pré-rapports
  - ▶ Conformité du jury
  - ▶ Validation direction d'ED
- ▶ L'avis de soutenance
  - ▶ Délivré par la présidence (et affiché par l'ED)

## La soutenance

- ▶ L'exposé
- ▶ Les échanges (direction, rapporteurs, examinateurs, présidence)
- ▶ Les délibérations (hors direction)
- ▶ Le rapport de thèse (pièce importante pour la suite)
- ▶ *Le pot de thèse*

*Introduction renforcée des visioconférences*

# Le serment

- ▶ A l'issue de la soutenance et en cas d'admission, le docteur prête serment, individuellement (arrêté d'août 2022)
- ▶ « En présence de mes pairs. Parvenu(e) à l'issue de mon doctorat en [xxx], et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice **d'une recherche scientifique exigeante**, en cultivant **la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique** et dans le **respect des principes de l'intégrité scientifique**, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à **maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats** »

## Après la soutenance de la thèse

Délivrance diplôme de docteur

Valorisation de la thèse: publications des résultats des travaux

# Les aides ...

## Accompagnement des thèses sur les terrains éloignés

Constitution des corpus de thèse (enquêtes de terrain, exploitation de fonds d'archives, documentaires ou muséaux, chantiers de fouille, etc.) amenant à séjourner à l'étranger.

Contribue aux frais engagés par ce séjour

Dispositif mobilisable une seule fois au cours de la thèse

## Allocation au démarrage de la thèse

Être en première année, thèse à temps partiel

Aide au démarrage de l'activité scientifique nécessaire à la thèse en mettant à disposition aux doctorant.e.s qui ne bénéficient pas de financement dédié à la thèse, une somme de 300 euros qui leur permette d'engager une première mission, un achat d'équipement, etc.

## Aide à la Mobilité Internationale

Dispositif mis en œuvre par le service de la Vice Présidence  
Recherche et le service des relations internationales (ERASMUS)

Versement d'une subvention ou d'une bourse

## Aide aux cotutelles de thèse

Favoriser la mobilité scientifique des doctorant.e.s et développer la coopération avec des équipes de recherches étrangères, en aidant au budget des cotutelles de thèse. L'aide pour le projet de cotutelle de thèse (aider aux déplacements, etc.) pour des doctorant.e.s inscrit.e.s à l'UT2J.

## Les Actions Thématiques de l'UPS (ATUPS)

- ▶ Financer des missions dans des laboratoires de recherche à l'étranger pendant l'année civile (durée de ces missions entre 1 et 3 mois)
- ▶ Financer la participation à des congrès, des séminaires ou des colloques

# Devenir des docteurs (enquête 2022)

## Promotion 2021

69% ont un emploi un an après la soutenance

Parmi ceux-ci, 50% ont un emploi stable (CDI, fonctionnaire), 75% travaillent dans le secteur public.

77% travaillent dans le domaine de l'enseignement supérieur.

32% travaillent à l'étranger

87% sont satisfaits de leur situation professionnelle.

# La santé des doctorant.e.s

Santé physique: bonne pour 58%, mauvaise pour 17%

Santé psychique: bonne pour 42%, mauvaise pour 37%

Fatigue, stress, solitude, déprime, anxiété, ...

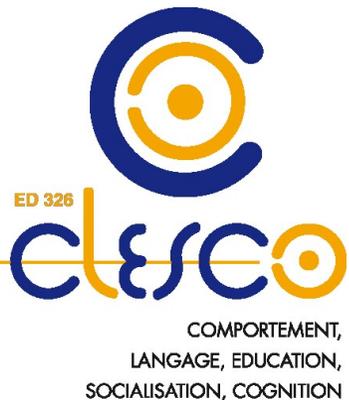
Perte de confiance en soi

Envie d'abandonner la thèse

Dialogue avec sa direction de thèse

Dialogue avec la direction de l'ED

SIMPPS



# Ecole Doctorale CLESCO - ED 326

## *Comportement Langage Education Socialisation Cognition*

<https://clesco.univ-tlse2.fr/>

# Journée de rentrée

14 octobre 2024

Florence SORDES, directrice

Florence Rémy El Boustany, Co-directrice



# Présentation des Unités de Recherche

- ▶ Laboratoire de Neuro Psycho Linguistique (LNPL)
- ▶ Laboratoire de Psychologie de la Socialisation - Développement et Travail (LPS-DT)
- ▶ Centre de Recherche Cerveau et Cognition (CERCO)
- ▶ Centre d'Etudes et de Recherches en Psychopathologie et Psychologie de la Santé (CERPPS)
- ▶ Cognition, Langues, Langage, Ergonomie (CLLE)
- ▶ Education, Formation, Travail et Savoirs (EFTS)
- ▶ Laboratoire Clinique Psycho-Pathologique et Interculturel (LCPI)
- ▶ Sciences de la Cognition, Technologie, Ergonomie (SCOTE)
- ▶ Centre de Neuro Imagerie de Toulouse (TONIC)

# Présentation de la plateforme technologique Cognition, Comportements et Usages (CCU)

Julien Tardieu

# Présentation des représentants des doctorant.e.s de l'École Doctorale

- ▶ Elorri Corbin
- ▶ Killyam Forge
- ▶ Mireille Copin
- ▶ Carla Gamino
- ▶ Lockman Aalioui

# Présentation des représentants des doctorant.e.s à la commission Recherche

- ▶ Amine El Armani
- ▶ Jule Deltour

# Présentation Association

**CEPEL**

**« Cercle Étudiant Pour l'Étude du Langage »**

# Témoignages des doctorant.e.s

Iona Bredif, LNPL

Nina Colitti, Tonic

Jule Deltour, LCPI

Lucille Geay, CLLE

Alexandra Marty-Chevreuril, LPS-DT